

L'EMPLOI DES MARQUEURS D'ACCORD DANS LES DÉBATS TÉLÉVISÉS NÉERLANDOPHONES ET FRANCOPHONES : À LA RECHERCHE D'UN ETHOS COMMUNICATIF « BELGE » PERDU ?¹

Abstract

This article forms part of a larger research project that aims at unravelling the conversation style and the 'communicative ethos' (Kerbrat-Orecchioni 2002) of the Dutch and French language communities in Belgium, applying a comparative and cross-cultural approach of conversation analysis. Its focus is on the expression of agreement.

On the basis of an analysis of two series of comparable television debates, the study reveals significant differences, showing that the francophone participants tend to mark agreement in a more emphatic way, either by using agreement markers implying a higher degree of speaker involvement or by using markers that are formally reinforced. The Flemish (Dutch language) corpus is characterised by a higher frequency of agreement markers, on the one hand, and by the more frequent use of markers such as 'continuers' or markers of initial agreement, which entail a lower level of involvement of the speaker.

These results lead to the conclusion that the Belgian French conversation style resembles the "high involvement style" of the French (cf. i.a. Stadler 2006), whereas the Flemish conversation style may more readily be branded as being of the "low involvement" type, which is typical of Anglo-Saxon and Northern European languages/cultures.

1. Introduction : du style conversationnel à l'ethos communicatif sur fond des valeurs culturelles

Cette étude s'inscrit dans le domaine de l'analyse de la conversation menée dans une perspective comparative et interculturelle. Elle entend contribuer à l'identification de l'« ethos communicatif » (Kerbrat-Orecchioni 2002) de deux communautés linguistiques, à savoir les communautés néerlandophone et francophone de la Belgique, avec en toile de fond le débat sur les valeurs culturelles générales au sens anthropologique² du terme (Hofstede 1997 ; Minkov et Hofstede 2014). En partant de l'analyse pragmatique-linguistique de diverses situations communicatives comparables dans les deux langues/cultures (cf. l'approche « comparative » chez

¹ Nous tenons à remercier nos deux relecteurs anonymes qui nous ont permis de clarifier certains points de l'analyse ainsi que certains concepts mobilisés dans cette contribution.

² Au sens anthropologique du terme, la culture peut être définie comme « une sorte de programmation mentale (*a software of the mind* d'après Hofstede 1991 [*sic pro* 1997]) qui prédétermine les pensées et les actions des individus, tout en leur laissant une marge de manœuvre, dans le cadre d'un système pré-établi » (Béal 2010 : 30). Nous n'entrerons pas ici dans les débats portant sur la notion de culture et de l'interculturel (voir par exemple Dervin 2011). Pour nous, les notions de culture ou d'ethos communicatif représentent en quelque sorte des « moyennes » (d'une réalité qui, certes, peut très bien être diasystémique) que nous entendons mettre en rapport avec des « moyennes » observables pour une vingtaine de locuteurs participant à une interaction langagière comparable.

Mullan *et al.* 2013), en l'occurrence des débats télévisés, l'objectif est de dégager des régularités dans les habitudes communicatives des deux communautés, dans l'espoir d'en distiller des profils communicatifs et, par la suite, les ethos communicatifs qui les sous-tendent (*cf.* Kerbrat-Orecchioni 2002, 2005, Béal 2010).

Du point de vue interculturel, la Belgique constitue un « cas » intéressant. En effet, selon Minkov et Hofstede (2014 : 156–158), le pays constitue une exception par rapport à la tendance générale qui ressort de leur étude et qui suggère que les régions (régions, provinces ...) de chaque état-nation (au sein de l'Europe³) forment des unités culturellement homogènes, à tel point que la distance intra-nationale est, dans la plupart des cas, moindre que celle observée entre les différents états-nations. La Belgique ne se conforme pas à cette tendance générale, dans la mesure où les deux régions principales, la Flandre (néerlandophone) et la Wallonie (francophone) apparaissent clairement comme deux agglomérats culturels distincts. De manière plus précise, les provinces wallonnes s'avèrent former un groupe homogène bien délimité au sein d'un groupe supranational dont font aussi partie la plupart des régions de France, tandis que la Flandre constitue un agglomérat au sein d'un agglomérat supranational avec la Suède⁴. Si le rapprochement de la Belgique francophone par rapport à la France se laisse facilement expliquer par la proximité géographique des deux communautés et par l'identité de la langue (avec certes, quelques différences bien connues, notamment au niveau du lexique et de la prononciation, *cf.* les recherches du centre Valibel, notamment Hambye 2005 et Francard *et al.* 2010), la position de la Flandre dans les dendrogrammes de Minkov et Hofstede (2014) montre que ces facteurs ne sont pas toujours fédérateurs. En effet, le rapprochement attendu avec les Pays-Bas, pays voisin dont la langue (vernaculaire) officielle est pourtant également le néerlandais, ne se vérifie pas. Bien au contraire, l'agglomérat flamand s'avère encore plus proche de la Wallonie (et donc de la France) que des Pays-Bas.

Il est admis que les valeurs culturelles générales influencent également les comportements langagiers dans la mesure où elles déterminent la vision partagée par les membres d'une culture sur la manière dont il faut se comporter sur le plan langagier dans toutes les situations interactionnelles possibles (*cf.* Béal 2010 : 29). Cet ensemble de valeurs partagées constitue ce que Kerbrat-Orecchioni (2002) a appelé l'*éthos communicatif*. S'il y avait un lien – aussi indirect qu'il soit – entre culture et ethos communicatif, celui-ci devrait refléter un contraste entre Flamands et francophones belges (et un rapprochement entre Flamands et Suédois) d'une part, et un rapprochement entre les francophones belges et les Français d'autre

³ L'étude concerne 25 pays européens, contenant 316 régions, celles-ci correspondant à des unités administratives existantes (Minkov & Hofstede 2014).

⁴ Le rapprochement avec un seul pays scandinave a de quoi surprendre, mais force est de constater que Minkov & Hofstede (2014 : 172) ont relevé une faible homogénéité intra-scandinave, la Suède sortant nettement du lot.

part. Concrètement, nous avons testé cette hypothèse à l'aune d'une opposition qui a bénéficié d'une certaine attention dans la littérature, à savoir celle qui oppose *ethos consensuel* (Kerbrat-Orecchioni 1994) ou *low involvement cultures* (Blum-Kulka *et al.* 2002 ; Stadler 2006) à *ethos confrontationnel* ou *high involvement cultures*. Cette hypothèse – qui sera élaborée dans la section suivante – sera vérifiée par le biais de l'observation du comportement langagier spontané (la méthode de corpus), notamment de phénomènes langagiers récurrents qui apparaissent avec une fréquence telle qu'ils autorisent des comparaisons interlinguistiques quantifiées au moyen de corpus⁵ oraux comparables, en l'occurrence des débats télévisés.

Dans la présente contribution, nous nous pencherons sur le phénomène des stratégies d'accord et notamment les marqueurs d'accord mis en œuvre dans le cadre de débats télévisés, un genre dans lequel la notion de débat et donc d'accord/de désaccord est mis en exergue. Dans un premier temps, nous allons affiner nos questions et hypothèses de recherche (section 2), avant de présenter le corpus et la méthodologie utilisée (section 3), ainsi que la procédure de sélection des marqueurs d'accord (section 4). Ensuite, nous dresserons une carte sémantique des marqueurs d'accord repérés dans les corpus néerlandophone et francophone (section 5). Enfin, nous passerons à l'analyse comparative des marqueurs (section 6), avant de mettre en perspective nos résultats dans la dernière section (7).

2. Hypothèse de recherche : le style des néerlandophones et des francophones de Belgique face à l'opposition “*ethos consensuel/confrontationnel*” ; “*low involvement/high involvement cultures*”

L'examen des marqueurs d'accord mis en œuvre dans les débats télévisés néerlandophones et francophones – examen qui fait partie d'une étude plus vaste consacrée à l'ensemble des stratégies de (dés)accord – nous amènera donc à nous pencher sur une des dimensions centrales de l'ethos communicatif. La dimension qui sera à l'honneur ici concerne l'opposition entre la coopération et le conflit. Elle permet de regrouper les sociétés (ou les cultures) selon que celles-ci valorisent avant tout le consensus ou plutôt le conflit (la confrontation) (Kerbrat-Orecchioni 1994) dans les relations interpersonnelles et notamment dans l'interaction verbale. Cette opposition se laisse rapprocher de celle entre *high involvement style* et *low involvement style* (Tannen⁶ 1984, Blum-Kulka *et al.* 2002, Stadler 2006). Ainsi, les sociétés à **ethos consensuel** privilégieraient l'harmonie sociale et auraient tendance à valoriser l'empathie, ce qui se reflète au niveau langagier par un *low involvement style*, impliquant « des façons indirectes de dire les choses, par l'abondance des

⁵ Le genre de données analysées ne nous permet pas de compléter l'analyse par des observations ethnographiques cherchant à mettre à nu les motivations sous-tendant le comportement enregistré.

⁶ Tannen (1984) utilise les termes de « *high involvement style* » et de « *high consideration style* » (cf. Charlebois 2009 : 240).

phatiques et régulateurs, par divers adoucisseurs qui rendent le propos moins péremptoire » (Béal 2010 : 60). Les sociétés à **ethos confrontationnel** semblent éprouver un plus grand besoin de s'affirmer et elles n'évitent pas les affrontements verbaux, affichant ainsi un *high involvement style*. Dans les échanges verbaux, les interlocuteurs auraient tendance à dévoiler et à revendiquer leurs opinions personnelles, à exprimer leurs émotions avec moins de retenue et ils auraient moins souvent recours à des moyens linguistiques destinés à protéger la face des autres (cf. Béal 2010 : 60). Parmi les sociétés à ethos consensuel figureraient de nombreuses sociétés asiatiques ainsi que les pays anglo-saxons et les pays nordiques européens. Dans la catégorie des sociétés à ethos confrontationnel, l'on retrouverait les pays germaniques (Stadler 2006) et méditerranéens, dont la France (cf. Béal 2010 : 60).

Face à ce clivage et compte tenu des résultats de Minkov et Hofstede (2014), l'on pourrait supposer que la communauté néerlandophone de Belgique (*i.e.* la Flandre) se range du côté des cultures à ethos consensuel (ayant un « low involvement style ») tandis que la communauté francophone (*i.e.* en gros la Wallonie) se rattache plutôt à la catégorie des cultures à ethos confrontationnel (ayant un « high involvement style »). De fait, dans une étude pilote consacrée à la gestion des tours de parole dans deux des débats analysés ici, Tobback (2014) a déjà détecté certains indices permettant d'appuyer cette hypothèse. L'étude des pauses, des chevauchements, ainsi que des ouvreurs et des régulateurs permet, en effet, de mettre au jour un style conversationnel francophone plus agité, plus emphatique et « conflictuel » comparé au style néerlandophone, qui est apparu comme plus modéré et consensuel, les pauses inter-tours étant plus longues, les chevauchements plus courts et les ouvreurs marquant un temps de réflexion ainsi que les régulateurs étant plus nombreux que dans le débat francophone.

Pour le domaine de recherche qui nous intéresse ici, à savoir les stratégies de (dés)accord, bon nombre d'études consacrées au style conversationnel anglo-saxon ont observé chez les locuteurs anglo-saxons une très forte préférence pour le consensus et une forte tendance à éviter le désaccord (cf. références dans Stadler 2013). Même en cas de désaccord, les locuteurs anglo-saxons recourent à diverses stratégies permettant de faire ressortir cette prédilection pour l'accord/le consensus. Cela ressort entre autres de la présence d'hésitations, de pauses, de silences, de stratégies d'adoucissement, de justifications ainsi que de l'absence d'éléments de renforcement (« strengthening devices », Stadler 2013 : 245). Une autre stratégie souvent déployée consiste à produire des « faux accords », c'est-à-dire l'expression d'un accord initial, avant de passer à l'expression du désaccord.

Dans le cadre de la présente contribution, nous nous limiterons à un sous-ensemble de ces stratégies de (dés)accord, à savoir l'emploi et la nature des **marqueurs discursifs marquant l'accord**. Concrètement, nous vérifierons si l'on peut identifier des différences dans l'emploi de ces marqueurs et si, le cas échéant, ces différences (de « style » conversationnel) peuvent être éclairées à la lumière du clivage entre cultures à ethos consensuel (la Flandre) et à ethos confrontationnel (la

Belgique francophone). Notons que nous nous situons ici au niveau de l'*emploi*, de la mise en œuvre des moyens linguistiques des deux langues, c'est-à-dire au niveau **discursif**, et plus particulièrement au niveau des régularités observables basées sur des habitudes, des normes ou **conventions** implicites. En d'autres mots, nous n'adoptons *pas* une perspective de **langue** ; il n'entre pas dans notre propos d'établir une comparaison exhaustive des inventaires complets de marqueurs dans le but de mesurer jusqu'à quel point chacune des deux langues « investit » dans ce domaine.

Avant de livrer les résultats de la comparaison de l'emploi des marqueurs d'accord, il importe d'esquisser la méthodologie utilisée (section 3) et de décrire la façon dont nous avons défini et sélectionné les marqueurs dans le corpus (section 4).

3. *Corpus et méthodologie*

Le corpus utilisé pour cette étude se compose de sept débats télévisés diffusés par les deux chaînes de télévision publiques belges, la chaîne néerlandophone (la VRT) et la chaîne francophone (la RTBF), dans deux émissions comparables à de nombreux égards, l'une s'intitulant « De zevende dag » ('le septième jour, VRT'), l'autre, son pendant francophone, « Mise au point »⁷ (RTBF). Dans les deux cas, en effet, il s'agit d'une émission diffusée le dimanche matin à 11 heures, qui a trait à l'actualité politique, économique et sociale de la semaine écoulée. Leur format est aussi relativement comparable : elles contiennent toutes deux des interviews « one to one » avec des personnalités (politiques ou autres) et des débats consacrés à un point chaud de l'actualité. Toutefois, si les débats sont comparables quant à la thématique générale abordée et aux participants invités (personnalités politiques et acteurs les plus importants du terrain), ils diffèrent par leur longueur – les débats de la RTBF étant généralement plus longs que les débats de la VRT –, et par le nombre de personnes invitées sur le plateau, ce nombre étant généralement plus élevé sur la chaîne francophone. Il reste à voir si ces différences de format ne seraient pas en elles-mêmes déjà la preuve de différences interculturelles ; pour cela il nous faudrait une comparaison systématique (dépassant le niveau de l'anecdotique) des formats utilisés sur les deux chaînes francophones et néerlandophones.

Les deux corpus ont été transcrits au moyen du logiciel Elan (<https://tla.mpi.nl/tools/tla-tools/elan/>). Le tableau 1 représente les données chiffrées globales ainsi obtenues :

⁷ Depuis septembre 2015, l'émission « Mise au point » a été remplacée par son successeur « Les décodeurs ».

	Corpus FR (RTBF)	Corpus NL (VRT)
Emission	Mise au point	De zevende dag ('le 7 ^e jour')
Nombre de débats transcrits	3	4
Durée totale	+/- 2 h 30 min	+/- 1 h 15 min
Durée moyenne du débat	+/- 50 min	+/- 18 min 30''
Nombre de mots total	33 553 ⁸ (35 184)	17 325

Tableau 1. Données chiffrées globales

Au total, 42 participants sont intervenus (23 du côté francophone, 19 du côté néerlandophone), ce qui limite l'impact des idiosyncrasies de certains individus.

4. Sélection des marqueurs d'accord

La démarche adoptée dans l'analyse et le classement des marqueurs d'accord est résolument inductive, certes dans les limites d'un cadre prédonné qu'on peut qualifier d'onomasiologique (« comment marquer son accord ? »). La sélection des marqueurs d'accord s'est opérée en trois étapes, qui sont décrites ci-dessous.

4.1. Identification des marqueurs d'accord potentiels

Dans un premier temps, nous avons fait un relevé maximal des occurrences, tant sur le plan formel que sur le plan sémantique, de tous les éléments linguistiques apparaissant dans le corpus et qui sont susceptibles d'exprimer « l'accord ». A la suite de Delahaie (2008 : 245), nous adoptons le terme de « marqueur d'accord » pour référer à l'ensemble des expressions qui expriment une « réponse positive par rapport à des actes de langage très divers ». La notion d'« accord » englobe ainsi d'autres notions telles que « l'assertion », « l'affirmation », « l'assentiment », « l'acquiescement » ou encore « l'approbation » (Delahaie 2008).

a) **Sur le plan formel** ont été retenues les occurrences de toutes les expressions marquant l'accord, que ce soient

(i) des adverbes et marqueurs à valeur procédurale du type *oui, mhm, certainement, bien sûr, voilà, ok...*, ou

(ii) des phrases (entières), constituées de moyens pleinement lexicaux, du type *je suis d'accord avec vous, on se rejoint assez, c'est vrai/clair/certain ...*

⁸ Le corpus FR (RTBF) contient un débat impliquant deux participants néerlandophones (mais s'exprimant en un français tout à fait acceptable). En faisant abstraction des interventions de ceux-ci, le nombre de mots total du corpus francophone s'élève à 33 553. C'est par rapport à ce total que certaines moyennes traitées plus loin ont été calculées.

b) **Sur le plan sémantique**, le premier relevé comprenait les éléments suivants :

(i) les occurrences d'expressions telles que *oui*, *d'accord*, *vous avez raison*, dont la fonction sémantique primaire est *a priori* de marquer l'accord ou l'affirmation ;

(ii) toutes⁹ les occurrences des marqueurs polyfonctionnels qui n'ont pas pour unique ou principale fonction de marquer l'accord ou l'affirmation. Citons à titre d'exemples *voilà*, qui est par ailleurs utilisé comme présentatif ou pour marquer une conclusion, ou encore, les adverbes « endophrastiques » qui peuvent élargir leur portée au point de s'appliquer à tout un énoncé tels que l'adverbe de degré *absolument*, l'adverbe de manière *effectivement* ou l'adverbe (*très*) *bien*. Ce dernier serait à classer *a priori* parmi les marqueurs exprimant l'évaluation ou l'appréciation (cf. Delahaie 2008 : 246) mais les modérateurs de débat l'utilisent régulièrement pour marquer « l'accusé de réception qui valide une réponse » (Delahaie 2008 : 270), ce qui en fait un équivalent fonctionnel de 'd'accord'.

(iii) des marqueurs « en deçà » de l'accord. Il s'agit entre autres des « régulateurs » du type *mh*. Appelés aussi « continueurs », ils ont pour fonction de signaler au locuteur en place que celui-ci peut continuer à parler. Du fait de cette valeur métadiscursive ils marquent l'accord, ou du moins l'absence d'opposition, de l'intervenant (= l'énonciateur de *mh*) (cf. Béal 2010, Schegloff 2000).

4.2. Identification des emplois comme marqueurs d'accord effectifs

La deuxième étape a consisté à sélectionner parmi les mots et structures retenus les occurrences qui fonctionnent effectivement comme marqueur d'accord, c'est-à-dire comme un élément qui fonctionne au niveau **interactionnel** au sein d'un échange verbal entre interlocuteurs, pour marquer l'accord avec un énoncé précédent.

Notons que nous avons voulu ratisser aussi large que possible en conférant au concept de *marqueur d'accord* (= MA) une extension maximale, ce qui nous a conduits à y inclure aussi entre autres les régulateurs, qui en tant que continueurs métadiscursifs reviennent assez souvent – pragmatiquement parlant – à un accord (provisoire) implicite (cf. *supra*).

Ce tri a conduit à l'élimination de bon nombre d'occurrences des MA potentiels repérés, notamment parce qu'elles n'expriment pas l'accord (exemple (1)) ou qu'elles ne fonctionnent pas au niveau interactionnel comme une réaction à un

⁹ Faisons remarquer que nous n'avons pas retenu dans la liste maximale des marqueurs d'accord les emplois des items dont l'analyse syntaxique diffère entièrement de celle du marqueur d'accord. Ainsi nous avons exclu d'emblée les emplois comme adjectif épithète des lexèmes *bon*, *clair*, *vrai*, *certain*, ainsi que l'emploi de *bien* en tant que composante de la conjonction de coordination *ou bien*.

énoncé précédent. Ainsi, dans les exemples suivants, *absolument* et *effectivement* ne prennent pas dans leur portée l'énoncé précédent, et cela en dépit de la portée extrapredicative de *effectivement*:

- (1) [H] écoutez monsieur on fait ça dans l'intérêt de la population nous avons trois fois plus de ministres qu'un pays comme la France nous a- (.) excusez-moi nous avons quatre fois plus (.) si ça tient la route (.) mais **absolument absolument** pas¹⁰ (Fonction publique)
- (2) [RM] actuellement le les f- le l'activation des chômeurs va être régionalisée la vérification qu'un chômeur cherche **effectivement** bien du travail ça va être régionalisé [...] (Petits partis)¹¹

Pour certains MA « potentiels » repérés, il s'est par ailleurs avéré qu'aucune des occurrences dans le corpus ne fonctionnait au niveau interactionnel. Il s'agit notamment des adverbes *naturellement* et *sûrement* :

- (3) [DD] [...] il est clair que c'est un ennemi de notre démocratie des valeurs qui la sous-tendent euh comme Sharia for Belgium par exemple et donc nous devons **naturellement** nous prémunir euh d'actes de discours de meetings parce que ce n'est pas un artiste (Dieudonné)
- (4) [PM] [...] moi je vais **sûrement** pas vous traiter d'Hitler mais je vais tout même vous demander d'accorder la parole aux autres également (Dieudonné)

Il en est de même des adverbes épistémiques *éventuellement*, *sans doute* et *peut-être* (et de leurs équivalents néerlandais *eventueel*, *misschien*). Ainsi que l'illustre l'exemple (5), ces adverbes sont en mesure d'exprimer le doute de l'énonciateur par rapport au contenu de l'énoncé précédent en créant ainsi un effet d'accord soumis à des conditions :

- (5) (Le Prince Paul) Enfin, nous sommes donc unis! ... nous sommes donc l'un à l'autre! ...

(La grande duchesse) **Sans doute... sans doute...** (MEILHAC, HALÉVY, La Grande duchesse de Gérolstein, 1867, IV, 2, p. 295) (*Trésor de la Langue Française Informatisé*)

¹⁰ Pour la transcription des exemples, nous adoptons les « Conventions ICOR » (http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf).

¹¹ Pour les exemples dialogaux, nous avons utilisé les initiales des intervenants, tandis que les interventions des modérateurs sont précédées de « [M] ».

Toutefois, dans notre corpus, cet emploi n'est pas attesté. Ceci est également le cas pour la série d'adverbes français *en tout cas*, *de toute façon* et *de toute manière*. Même s'ils peuvent marquer un accord fort qui n'est pas soumis à condition^{12,13} (cf. exemple (6)), dans le corpus, ils n'ont jamais cette valeur.

(6) En robe blanche quand même ?

Oui, ça, **de toute façon** ! C'est mon rêve de petite fille.

(<http://www.gael.be/rencontres/femmes-inspirantes/343847/olivia-en-vrai>)

Si nous nous tournons maintenant vers les occurrences des marqueurs qui ont été incluses dans l'analyse, on constate que celles-ci illustrent les multiples exploitations discursives relevées par Delahaie (2008 : 259–263) dans sa typologie « fonctionnelle » :

a) Les marqueurs qui enchaînent sur une assertion :

(7) [M] non mais j'ai j'ai connu pire hein pour l'instant euh (rires)

[DD] **oui oui** moi moi aussi d'ailleurs chez vous mais mais euh:: je voudrais vous dire euhm euh [...] (Dieudonné)

b) Les marqueurs servant à formuler une réponse positive à une question totale :

(8) [M] ça vous inquiète cette banalisation ?

[JM] **oui oui oui oui tout à fait** (.) euh je ne suis pas euh je pense que ce qui vient d'être dit n'est pas toujours absurde [...] (Dieudonné)

c) Les marqueurs qui enchaînent sur une demande de confirmation :

(9) [M] on rappelle que Mohammed Merah c'est celui qui a commis ces euh ces attentats ces ces meurtres à Toulouse hein

[MS] **absolument** mais également le jeune Halimi qui a été d'abord torturé ensuite assassiné parce que juif bien sûr [...] (Dieudonné)

d) Les marqueurs qui expriment « l'accord dans le troisième moment évaluatif de l'échange » (Delahaie 2008 : 262) :

¹² De ce fait, ils fonctionnent en quelque sorte comme les pendants des adverbes épistémiques *éventuellement*, *peut-être* et *sans doute*.

¹³ À ne pas confondre avec l'emploi de *in ieder geval*, équivalent néerlandais de 'en tout cas', qui est attesté dans le corpus et qui sera dès lors discuté plus loin (cf. 5.2).

- (10) [M] donc un tiers des emplois en Belgique sont des emplois qui quelque part sont subsidiés par l'Etat quoi

[H] absolument

[M] **voilà** alors dans ces [...] 1 virgule trois millions d'emplois publics il y a combien de fonctionnaires au sens strict du terme ? (Fonction publique)

e) Les marqueurs fonctionnant comme réponse à des « requêtes-assertions de faire » (Delahaie 2008 : 252) :

- (11) [MS] si vous permettez monsieur Bricmont moi je vais sûrement pas vous traiter d'Hitler mais je vais tout même vous demander d'accorder [JB la parole aux autres également JB] donc la première chose c'est que pour moi [...]

[JB] **oui oui oui bien sûr ok d'accord**

f) Les marqueurs d'accord qui fonctionnent comme des marqueurs de structuration de la conversation (MSC). À la différence de Delahaie (2008 : 253), qui range ici les marqueurs introduisant « un acte initiatif » ou ayant « une valeur de clôture »¹⁴, nous avons regroupé dans cette catégorie les marqueurs qui ont pour fonction de marquer une transition dans le développement du débat. Généralement utilisés par les modérateurs, ils expriment un simple « accusé de réception » (*cf. infra*) et ils servent à la fois à conclure ce qui précède et à enchaîner sur un point suivant à traiter. Comme l'illustre l'exemple (12), ils interviennent souvent au sein de l'énoncé en cours sans obtenir le résultat escompté, ce qui entraîne alors plusieurs reprises (avortées ou non) :

- (12) [G] on est euh au niveau de la région wallonne c'est jean-marc nollet qui est ministre de de la fonction publique dans euh une dynamique de modernisation avec la création d'une école d'administration publique avec un système

¹⁴ Voici les exemples donnés dans Delahaie (2008 : 253) :

(a) introduction d'un acte initiatif :

(i) **alors en fait voilà** je voulais vérifier parce que j'aurais éventuellement une personne qui souhaiterait se rajouter

(b) valeur de clôture :

(ii) [...] alors on va regarder ce qu'on peut ce que je peux regarder parce qu'en fait si vous voulez le samedi pendant les vacances les euh tour-opérateurs ferment plus tôt (nom) ferme à seize heures trente et (nom) ferme à dix-sept heures et euh **voilà**

Lorsque les marqueurs ont pour fonction essentielle d'ouvrir un échange ou de le clôturer en le concluant, nous ne les avons pas retenus étant donné qu'ils ne nous semblent alors plus véhiculer une valeur sémantique liée à l'accord.

de mandat qui est imaginé effectivement pour moderniser notre fonction publique pour qu'elle soit [euh]&

[M] [d'accord]

[G] &plus plus [efficace et]&

[M] [alors justement-]

[G] &pour mettre les moyens là où ils sont c'est vrai que là je suis d'accord avec monsieur Hindricks euh il y a pas de raison que vu l'évolution des systèmes informatiques notamment / ce qui était euh hier doit être demain mais par contre il y a de nouveaux besoins [euh notamment euh en matière des (inaud.) personnes -

[M] [d'accord alors comment moderniser la Fonction publique comment réformer la Fonction publique (Fonction publique)]

4.3. Élimination des expressions « lexico-phrastiques »

Enfin, pour l'analyse sémantico-pragmatique ultérieure (cf. *infra*), nous avons décidé de focaliser avant tout les marqueurs adverbiaux (*bien sûr, absolument ...*) ainsi que les marqueurs à valeur procédurale (p.ex. *mhm, ok, voilà*) et donc d'écarter provisoirement les expressions lexico-phrastiques (*je partage assez bien l'opinion de X, je suis évidemment favorable ...*). Celles-ci ne font pas partie de l'inventaire plus ou moins fermé des structures fortement routinisées et récurrentes que sont les marqueurs pragmatiques. Leur variation étant plus grande, les expressions lexico-phrastiques se prêtent moins bien à la quantification et au classement. En outre, comme elles marquent de manière tout à fait explicite et transparente l'accord de leur énonciateur, elles ne demandent pas d'analyse sémantique plus poussée. Il n'empêche que l'utilisation d'expressions aussi explicites n'est pas anodine dans le contexte qui est le nôtre dans la mesure où elles peuvent être un indice d'un engagement plus explicite dans le marquage de l'accord. C'est pourquoi nous allons y revenir à la section 5.2.2. pour examiner leur poids de manière globale.

4.4. Résultat

Le tableau 2 représente les résultats chiffrés obtenus après chacune des phases de tri décrites :

	Corpus FR	Corpus NL
MA potentiels	820	629
Occurrences des MA effectifs	541	462
Occurrences des MA effectifs adverbiaux et procéduraux	515	437
(nombre de mots total)	(33553)	(17325)

Tableau 2. Nombre de marqueurs d'accord (MA) obtenus lors des trois phases de sélection

Sur l'ensemble des éléments linguistiques susceptibles d'exprimer « l'accord » repérés dans les deux corpus (820 pour le corpus francophone, 629 pour le corpus néerlandophone), nous avons identifié 541 occurrences exprimant effectivement l'accord (au sens large défini plus haut) dans le corpus francophone et 462 occurrences dans le corpus néerlandophone. Sur cet ensemble de marqueurs d'accord effectifs, 515 respectivement 437 expressions sont des marqueurs adverbiaux (*absolument, bien sûr ...*) ou des marqueurs à valeur procédurale (*mhm, ok, voilà*).

Dans ce qui suit, l'analyse concernera uniquement les marqueurs d'accord effectifs adverbiaux ou à valeur procédurale. Dans la section 5, nous proposerons une « carte sémantique » des marqueurs d'accord relevés dans les deux corpus (organisée en fonction de notre question de recherche), ce qui aboutira à la comparaison des débats francophones et néerlandophones (section 6) et, enfin (section 7), à la discussion des ethos conflictuels/consensuels évoquée dans la section 2.

5. Vers une carte sémantique des marqueurs d'accord retenus

Avant de comparer l'emploi des marqueurs d'accord dans les deux séries de débats, nous avons tenté de réaliser une « carte sémantique » basée sur l'analyse sémantique des marqueurs repérés pour les deux langues. La 'semantic map' est devenue de nos jours une technique de visualisation omniprésente dans le domaine de la linguistique comparée et en typologie linguistique pour comparer la manière dont les langues encodent et donc découpent la « structure sémantique » dans un domaine onomasiologique donné (voir Cysouw *et al.* 2010). Elle a d'ailleurs aussi déjà prouvé son utilité dans l'étude des marqueurs discursifs (voir l'aperçu dans Lauwers *et al.* 2010 : 132).

Dans le cadre de cette contribution, il ne saurait bien sûr être question de présenter une analyse sémasiologique détaillée de tous les marqueurs attestés dans le corpus. Le nombre d'études consacrées à des marqueurs discursifs individuels est considérable et les différences relatives à la granularité (en fonction du point de vue monosémiste ou polysémiste de l'auteur) de ces études sont telles que les catégories d'emploi des marqueurs sont parfois difficilement comparables. C'est dire que, face à la littérature existante, la catégorisation proposée ici pourra paraître un peu grossière dans la mesure où les marqueurs sont classés essentiellement d'après le paramètre (composite) de la « force » (assertive), choix qui découle directement de l'opérationnalisation de notre question de recherche. À cette première dimension s'ajoute une deuxième (certes, secondaire), à savoir la portée du marqueur d'accord : l'accord se rapporte-t-il au contenu de l'énoncé précédent ou plutôt à l'énonciation même de celui-ci, c'est-à-dire au « dire » ?

Sous l'angle de la force assertive, les marqueurs s'articulent autour d'un prototype (voire même d'un archétype) non marqué, le marqueur *oui* et son pendant néerlandophone *ja*. Cette hypothèse se justifie tout d'abord par la fréquence de *oui/ja* dans les corpus, où les marqueurs *oui* et *ja* occupent respectivement 65 % et 61 % des marqueurs d'accord recensés. En outre, il semble possible de dire

que *oui/ja* correspondent au « degré 0 » de l'accord/de l'affirmation, c'est-à-dire à l'expression de l'accord sans plus, ce qui permet de classer les autres marqueurs en deux groupes, selon qu'ils véhiculent une valeur sémantique située « en-deçà » (5.1.) ou « au-delà » de l'accord (5.2.). Nous ne nions donc pas que sous cette vision un peu simplificatrice se cachent plusieurs mécanismes – que nous présenterons ci-dessous –, mais ceux-ci n'interviennent pas au premier plan dans le classement. Ils contribuent tout simplement à la force (assertive) du marqueur.

5.1. Les marqueurs « en-deçà » de l'accord

Les marqueurs regroupés ici se répartissent en deux sous-ensembles, en fonction de la seconde dimension (portée énoncé/énonciation) :

(1) Certains marqueurs ne marquent pas réellement (ou directement) l'accord avec l'énoncé précédent (ou en cours) dans la mesure où ils ne portent pas vraiment sur le contenu de celui-ci mais plutôt sur l'énonciation/sur « le dire » du locuteur précédent. Ils se laissent répartir en deux classes :

- a) Les régulateurs (*mhm* (NL et FR)) marquent avant tout que leur énonciateur accepte que le tour précédent ne soit pas encore terminé et que le locuteur en place peut donc continuer à parler.
- b) Les MA exprimant un « accusé de réception » : *d'accord/akkoord, ok/ok, très bien/goed, bon/bon*.

(13) [VD] on peut créer un parti on peut aussi faire d'autres choses s'engager dans des associations faire du boulot de terrain réfléchir mais la formation d'un parti est à un moment ou un autre quelque chose d'indispensable si on veut bifurquer vers autre chose que le productivisme faire autre chose de que le tout à la consommation dans n'importe quel cas et vers autre chose aussi que le capitalisme dont il faut absolument sortir /

[M] **d'accord** alors j'termine mon petit tour du côté des formations émergentes hein comme dit Michaël Modrikamen [...] (Petits partis)

Souvent utilisés par les modérateurs des débats, ces marqueurs expriment plutôt des accusés de réception (cf. Delahaie 2008) qu'un véritable accord avec l'énoncé précédent. Leur fonction est souvent de conclure l'intervention de l'interlocuteur précédent. Le sens de la formule *d'accord* y est clairement affaibli¹⁵ et on ne saurait confondre cet emploi avec l'expression lexico-phrastique *je suis d'accord avec vous*.

¹⁵ Leur valeur correspond sans doute à de nombreux emplois affaiblis de *oui* (ou *ouais*, que nous n'avons pas étudiés dans le cadre de cette étude).

(2) Le second sous-ensemble de marqueurs portent bel et bien sur le contenu de l'énoncé précédent mais ils mettent en suspens la réponse à la question de savoir si l'énonciateur est (vraiment) d'accord. Notons d'abord que ce sous-ensemble n'est pas bien représenté dans l'échantillon. Seuls *ben* (et surtout l'équivalent néerlandais *wel*), *soit* et *in ieder geval* ('en tout cas') sont attestés dans le corpus, alors que des marqueurs épistémiques attendus comme *éventuellement*, *peut-être* et *sans doute* ne figurent pas avec cette interprétation dans le corpus.

- a) *Ben* (et notamment son équivalent *wel* en néerlandais, cf. anglais *well*) : dans l'emploi qui nous intéresse ici¹⁶, *ben* permet à l'énonciateur de suspendre, de reporter le dévoilement de son opinion (que ce soit un accord ou un désaccord). *Ben* marque alors un moment de réflexion, d'hésitation (cf. Béal 2010 : 146)¹⁷.

- (14) [M] u had zich een tijd terug al uitgesproken voor het legaliseren van cannabis samen met criminoloog Tom Decorte en toxicoloog Jan Tytgat maar u wil eigenlijk nog een stap verder gaan

[il y a un petit moment vous vous étiez déjà exprimé en faveur de la légalisation du cannabis tout comme le criminologue Tom Decorte et le toxicologue Jan Tytgat mais en fait vous voulez franchir l'étape suivante]

[DG] **wel** mijn persoonlijke opinie is inderdaad da je de dingen euhm globaal moet bekijken [...]

[ben/et bien mon opinion personnelle c'est en effet qu'il faut regarder les choses euhm globalement]

L'on notera que le marqueur d'accord suit plus loin dans la phrase (*inderdaad* 'en effet').

- b) *Soit* : analysé comme « adverbe d'affirmation » (ayant une valeur de concession, *Petit Robert*), le marqueur exprime l'acquiescement et l'accord « pro forma » : l'énonciateur n'est sans doute pas vraiment d'accord, mais il ne souhaite pas soulever la discussion (parce qu'au fond ce n'est pas tellement pertinent pour ce qu'il a à dire, comme le montre aussi le *peu importe*) :

¹⁶ *Ben* est en effet un marqueur polyvalent (voir par exemple Bruxelles & Traverso 2001). Parmi les autres emplois possibles, il y a celui d'intensificateur (p.ex. *ben désolée, je le prends quand même*, Béal 2010 : 146).

¹⁷ Ou pour le dire avec les mots de Stadler (2006 : 90), qui se réfère à Carlson (1984), le marqueur *well* marque tout d'abord l'acceptation d'une situation dialogale avant d'une éventuelle mise en question de l'énoncé précédent.

- (15) [MS] il é- ent il a envoyé il a entendu l'enregistrement total il était présent dans la salle également [(inaud.) peu importe J]&

[M]

[m'enfin **soit** peu importe et]

[MS] &de toute façon ce qui est intéressant c'est que en sortant de ce de ce spectacle comme vous appelez il m'a dit être nauséux nauséux de telle sorte qu'il est allé au centre de l'égalité des chances au conseil d'administration en demandant en demandant qui qu'il y ait une plainte contre ce qu'il avait entendu =

- c) *In elk/ieder geval* ('en tout cas'). Ce marqueur qui, par ailleurs, peut marquer un accord fort, sans condition¹⁸, est utilisé dans le corpus comme marqueur d'accord mitigé. Plus précisément, il isole dans le propos de l'énonciateur précédent ce qui est hors de doute (*i.e.* ce qui est sûr dans tous les cas, dans tous les mondes possibles), laissant le complément (*tout* ce qu'on pourrait encore avancer pour contredire) en suspens.

- (16) [M] [...] euh vindt u het een democratische uitbreiding van de wet op de minnelijke schikking ?

[est-ce que vous estimez qu'il s'agit d'une extension démocratique de la loi sur la transaction pénale ?]

[L] 't is **in ieder** geval democratisch want 't is gestemd in 't parlement maar niet door ons / dus euh op dat vlak zijn wij altijd zeer wantrouwig geweest [...]'¹⁹ (Strafakopen)

[C'est en tout cas démocratique, car ça a été voté au parlement mais pas par nous / donc euh à ce niveau-là nous avons toujours été très méfiants [...]]

5.2. Les marqueurs « au-delà » de l'accord

Les marqueurs classés ici ont en commun d'impliquer de la part de l'énonciateur un **engagement** plus fort que l'archétype *oui / ja* (prononcé sans marquage prosodique d'insistance) et, *a fortiori* plus fort que les marqueurs étiquetés « en-deçà de l'accord ».

¹⁸ Voir plus haut, l'analyse des adverbes français *en tout cas*, *de toute façon*, *de toute manière*.

¹⁹ Cet exemple est assez sophistiqué sur le plan rhétorique. En effet, le locuteur reprend un terme (*démocratique*) de l'énonciateur précédent pour isoler dans ce terme polysémique le seul sens avec lequel il peut marquer son accord, à savoir la valeur relationnelle de l'adjectif ('relevant de la démocratie, *i.e.* voté par le parlement, donc la volonté du peuple'). Le sens qualificatif voulu par le locuteur précédent, à savoir 'équitable' (p.ex. *une mesure plus démocratique*) est laissé en suspens. La suite introduite par *mais* dévoile toutes les réserves du locuteur et de son parti (qui n'a pas voté la loi).

Ici encore, nous allons regrouper les marqueurs sur la base de deux critères : (i) celui de la force énonciative ou du degré d'engagement impliqué par l'énonciateur ; (ii) celui de la portée, soit que le marqueur porte uniquement sur l'énoncé (le contenu) du locuteur précédent, soit qu'il se rapporte en outre à l'énonciation, plus précisément à la formulation même de l'énoncé précédent.

En ce qui concerne la force énonciative, nous avons distingué deux degrés d'engagement (dans l'ordre croissant) :

a) Les MA qui confirment/explicitent l'accord :

i. *Effectivement, en effet* [en néerlandais: *effectief, inderdaad*, ainsi que *akkoord* ('d'accord', au sens lexical plein, non affaibli)] : ils marquent la confirmation de l'accord sur le contenu de l'énoncé précédent (cf. Danjou-Flaux 1980 ; Rossari 2002, 2008).

(17) [M] avant de lancer le débat on va peut-être essayer tout de suite très rapidement de clarifier les choses avec vous Jean Hindriks (.) tous ces emplois publics ce ne sont pas des fonctionnaires il faut distinguer un peu les deux.

[JH] euh oui euh hh **effectivement** donc euh disons que c'est un peu une euh une grande lasagne si vous me permettez l'expression euh première couche ce serait euh [...] (Fonction publique)

ii. *Voilà, c'est ça* (utilisés aussi dans la variante du néerlandais parlée en Flandre, empruntés au français) : ces marqueurs expriment non seulement l'accord sur le contenu mais aussi sur la formulation même de l'énoncé qui précède : il y a aussi adéquation du dire (cf. Delahaie 2008).

(18) [MVH] et y a leurs enfants qui sont sur le marché du travail qui cherchent un emploi qui n'en ont pas et donc voilà on pense que ces ces emplois relais
[ça veut dire place aux jeunes (.) voilà J]&

[M] [place aux jeunes ouais donc ça c'est la première idée la deuxième c'est]

[MVH] &et la première id- la deuxième idée c'est effectivement de renforcer l'emploi public parce que je constate c'est que (Petits partis)

b) les MA emphatiques, exprimant l'accord renforcé :

i. *Bien sûr, bien entendu, évidemment, certainement, justement* (en néerlandais *uiteraard* 'bien entendu', *natuurlijk* 'bien sûr, naturellement', *zeker* 'certainement')

expriment de manière emphatique l'accord de l'énonciateur par rapport au contenu de l'énoncé précédent²⁰.

- (19) [M] est-ce que vous avez chiffré le coût de ces mesures et comment voulez-vous les financer Mi [chaël Modrikamen]

[Mo] **bien sûr** nous avons chiffré et ça coutera quelques milliards [...] (Petits partis)

ii. *Absolument, exactement, tout à fait* : appelés MA « superlatifs » par Delahaie (2008), ces marqueurs portent tant sur l'énoncé que sur la formulation (l'énonciation). En les utilisant, l'énonciateur exprime qu'il est d'accord avec tout, jusqu'à la formulation même.

- (20) [M] bref (.) tout le monde s'est positionné dans la fameuse lasagne hein euh durant le débat et de réforme en réforme est-ce qu'on n'est pas en train de rajouter des couches à cette lasagne (.) Monsieur Hindriks par exemple

[JH] euh oui **absolument** euh (.) si vous vous vous me donnez le temps de vous raconter une petite histoire très courte (Fonction publique)

- (21) Laurent Louis c'est dix ans de formation au MR dans les partis traditionnels hein je veux dire donc je ne savais pas que le MR pouvait rendre fou à ce point .h les:: attachés les attachés de cabinet ou les attachés parlementaires qu'il avait mais ça c'est u autre chose j'voulais revenir sur le fond (.) [(inaud.) exacte **exactement** .h pourquoi est-ce que J] les partis émergents comme le nôtre ont six pour cent dans les sondages tout simplement parce que le bilan des partis traditionnels est catastrophique [...]

[M] [si on parlait d'emploi hein voilà comment crée-t-on de l'emploi pour le PP]

Sur la base de l'analyse sémantique précédente, l'on peut maintenant reporter les différents marqueurs d'accord sur une carte sémantique en fonction de deux paramètres, représentés respectivement sur l'axe horizontal et sur l'axe vertical²¹ :

²⁰ Selon Borillo (1976), ces adverbes expriment un « jugement d'affirmation sur une vérité ressentie par le locuteur comme une certitude plus ou moins forte », que cette certitude se situe sur le plan du « possible » (p.ex. *certainement*), « se rattache à l'idée de l'ordre naturel, de cohérence réelle ou visible des choses » (p.ex. *bien entendu, naturellement, évidemment, effectivement*) ou qu'elle soit établie sur l'argumentation (p.ex. *incontestablement, indiscutablement*, exemples que nous n'avons pas repérés dans le corpus) ou « déduite par le raisonnement (du locuteur), d'une nécessité logique ou inspirée par l'idée d'un ordre nécessaire des choses (p.ex. *nécessairement, forcément, fatalement*).

²¹ Notons que, pour faciliter la lecture des fonctions sémantico-pragmatiques, nous avons ajouté quelques autres marqueurs d'accord qui ne sont pas attestés dans notre corpus avec cette interprétation (cf. *supra*) ; ils se trouvent entre parenthèses.

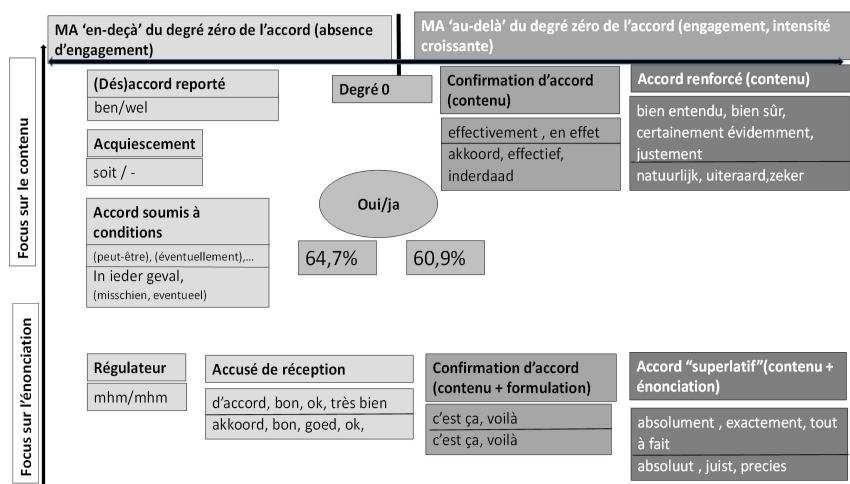


Figure 1. Carte sémantique des marqueurs d'accord relevés dans le corpus

Récapitulons.

Le premier et principal paramètre, représenté sur l'axe horizontal, concerne l'engagement du locuteur. À gauche du marqueur 'oui' figurent ainsi les marqueurs se situant « en-deçà » de l'accord. Ils n'impliquent pas un véritable engagement de la part du locuteur pour valider le contenu des propos de son interlocuteur, soit qu'ils ne se rapportent pas réellement au contenu de l'énoncé précédent (régulateurs et éléments marquant un « accusé de réception »), soit qu'ils suspendent l'expression de l'opinion (*ben/wel*, *soit*) ou soumettent celle-ci à certaines conditions (= le groupe *éventuellement*), ce qui se rapproche déjà du marquage (atténué) du non-accord. À droite du MA 'oui' figurent alors les marqueurs qui vont au-delà du marquage neutre de l'accord, qui marquent l'accord de manière plus emphatique. Dans cette zone du spectre nous avons distingué deux degrés, correspondant aux deux tons de gris plus foncé du schéma.

Le deuxième paramètre, reporté sur l'axe vertical, concerne la portée interactionnelle des marqueurs, soit qu'ils portent sur le contenu de l'énoncé précédent, soit qu'ils se rapportent (également) à l'énonciation.

6. Analyse comparative : les néerlandophones face aux francophones

Notre objectif étant de tester l'hypothèse selon laquelle les débats belges néerlandophones (flamands) présenteraient des caractéristiques du *style communicatif* associé aux sociétés à « ethos consensuel » alors que les débats francophones belges partageraient les caractéristiques du profil communicatif français, associé

plutôt aux sociétés à « ethos confrontationnel », les corpus ont été soumis à des analyses quantitatives (6.1.), d'une part, et à des analyses impliquant une dimension qualitative (sémantique) (6.2.), d'autre part.

6.1. Analyse quantitative globale : distribution des marqueurs d'accord sur les deux corpus

Dans un premier temps, nous avons examiné la fréquence relative des marqueurs d'accord dans les deux corpus. Deux mesures ont été établies : le calcul du nombre de MA sur l'ensemble du corpus (6.1.1.) et le calcul du nombre de MA initiant un tour de parole (6.1.2.).

6.1.1. La part des MA sur l'ensemble du corpus

Comme il ressort du tableau 3, pour les trois catégories distinguées lors de la phase de tri décrite plus haut (section 3), la part des MA est significativement plus importante dans le corpus néerlandophone, que ce soit pour les marqueurs d'accord potentiels, les marqueurs d'accord effectifs ou les occurrences des marqueurs d'accord adverbiaux et procéduraux²². En nous limitant aux marqueurs que nous focalisons ici, à savoir les MA effectifs adverbiaux et procéduraux, l'on observe qu'ils occupent 2,5 % de la totalité du corpus néerlandophone, alors que ce pourcentage ne s'élève qu'à 1,5 % pour le corpus francophone, différence qui s'avère statistiquement significative.

	Corpus FR		Corpus NL		chi carré	valeur p
MA potentiels	820	2,4%	629	3,6%	58.152	0
Occurrences des MA effectifs	541	1,6%	459	2,6%	63.762	0
Occurrences des MA effectifs adverbiaux et procéduraux	515	1,5%	440	2,5%	62.631	0
(nombre de mots total)	33 553	100,0%	17 325	100,0%	-	-

Tableau 3. Répartition des MA sur les deux corpus

Ceci pourrait être un premier indice allant dans le sens de l'hypothèse selon laquelle les néerlandophones ont une plus grande propension à marquer l'accord et donc à tendre vers la recherche de consensus et cela même dans des débats télévisés qui, *a priori*, sont un lieu privilégié où s'affrontent les points de vue.

²² Pour la définition de ces différentes catégories distinguées : cf. *supra* section 4.

6.1.2. Les MA initiant un tour de parole

Les débuts de tour de parole constituent un endroit privilégié pour se positionner à l'égard de ce que vient de dire le locuteur précédent. Dans des cultures à « ethos consensuel », l'on pourrait s'attendre à ce que le nouvel intervenant exprime au moins un accord initial, quelle que soit d'ailleurs l'orientation définitive que prend sa prise de position (accord ou désaccord)²³.

À cet effet, nous avons examiné tous les tours de parole qui se poursuivent au-delà du marqueur d'accord lui-même²⁴. Si dans les deux corpus la majorité des tours n'est pas initiée par un marqueur d'accord, il n'en reste pas moins que la part des tours débutant par un MA est en effet nettement plus élevée dans le corpus néerlandophone que dans le corpus francophone.

	Corpus FR		Corpus NL	
MA en début de tour	119	12%	135	26,4%
pas de MA début de tour	914	88%	376	73,6%
	1033	100%	511	100,0%

Tableau 4. Part des tours débutant par un MA (chi carré= 55.215; p= 0)

Nous venons donc de constater non seulement que la fréquence relative des marqueurs d'accord est plus élevée dans le corpus néerlandophone (par rapport au nombre total de mots), mais que la proportion de tours initiés par un marqueur d'accord est également plus élevée chez les néerlandophones. De ces deux mesures on pourrait déduire que le style conversationnel des néerlandophones s'oppose effectivement au style francophone par une préférence plus nette pour la recherche de consensus. Cette conclusion, encore toute superficielle, sera cependant nuancée considérablement par l'analyse sémantico-pragmatique des types de marqueurs utilisés.

6.2. Analyse quantitative de la carte sémantique

Si l'on projette maintenant les observations du corpus sur la carte sémantique dressée plus haut, en prêtant une attention toute particulière à la dimension de l'engagement du locuteur, on peut faire une série de constats intéressants qui nous amèneront à préciser nos conclusions (6.2.1.). Ces constats seront confirmés par l'examen des marqueurs lexico-phrastiques (6.2.2.) et des marqueurs renforcés par un autre marqueur (6.2.3.).

²³ Bon nombre d'auteurs ont observé, en effet, que les cultures anglo-saxonnes préfèrent avoir recours à des « faux accords » avant d'exprimer leur désaccord (cf. références dans Stadler 2013).

²⁴ De nombreux tours se composent effectivement seulement d'un marqueur d'accord, que ce soit un simple *oui*, un régulateur ('mhm') ou une expression plus emphatique du type *bien sûr*.

6.2.1. Les MA adverbiaux et procéduraux

Avant de commenter les résultats chiffrés, deux remarques préliminaires :

(i) Pour cette partie de l'analyse, le marqueur *oui/ja* a été écarté des calculs. Celui-ci est en effet si dominant dans les deux corpus (64,7 % des MA dans le corpus francophone et 60,9 % dans le corpus néerlandophone) qu'il risque d'éclipser les éventuels contrastes entre les deux langues pour ce qui est des autres marqueurs.

(ii) Rappelons que nous n'avons inclus dans nos statistiques que les occurrences des marqueurs marquant effectivement l'accord, écartant les autres emplois de ces marqueurs. C'est notamment le cas des marqueurs épistémiques associés à l'expression de l'accord mitigé *éventuellement*, *peut-être*, *sans doute* et leurs équivalents néerlandophones *eventueel* ('éventuellement') et *misschien* ('peut-être').

Le tableau 5 recense ainsi, pour chaque marqueur, le nombre d'attestations dans lesquelles il fonctionne effectivement comme marqueur d'accord :

	Corpus FR			Corpus NL		
		y	%		y	%
MA « en-deçà de l'accord »						
PORTÉE : CONTENU						
(Dés)accord reporté	Ben	3	1,7%	Wel	21	12,4%
Acquiescement	soit	1	0,6%	-	0	0,0%
Accord soumis à conditions	-	0	0,0%	in ieder geval	1	0,6%
PORTÉE : ÉNONCIATION						
Régulateur	mhm	40	22,3%	mhm	52	30,8%
Accusé de réception	d'accord	15	8,4%	ok	24	14,2%
	ok	6	3,4%	goed	7	4,1%
	bien	5	2,8%			
	bon	1	0,6%			
	TOT	27	15,1%	TOT	31	18,3%

MA « au-delà de l'accord »						
PORTÉE : CONTENU						
Confirmation d'accord	effectivement	27	15,1%	inderdaad	29	17,2%
	en effet	11	6,1%	effectief	6	3,6%
	-	0	0,0%	akkoord	2	1,2%
	TOT	38	21,2%	TOT	37	21,9%
Accord renforcé	bien sûr	15	8,4%	natuurlijk	8	4,7%
	évidemment	4	2,2%	uiteraard	1	0,6%
	bien entendu	3	1,7%	zeker	2	1,2%
	certainement	2	1,1%			
	justement	2	1,1%			
	TOT	26	14,5%	TOT	11	6,5%
PORTÉE : ÉNONCIATION (formulation et contenu)						
Confirmation d'accord	voilà	18	10,1%	voilà	4	2,4%
	c'est ça	9	5,0%	c'est ça	1	0,6%
	TOT	27	15,1%	TOT	5	3,0%
Accord superlatif	absolument	7	3,9%	absoluut	8	4,7%
	exactement	5	2,8%	juist	2	1,2%
	tout à fait	5	2,8%	precies	1	0,6%
	TOT	17	9,5%	TOT	11	6,5%
		179	100,0%		169	100,0%
Yates' chi square	33.219	Yates' p-value	0.00005624			

Tableau 5. Répartition des MA réels sur les deux corpus

Les données ainsi obtenues permettent de détecter des différences intéressantes entre les deux corpus. Pour commencer et de manière générale, l'application du test de chi carré permet de conclure que les différences que l'on peut observer au niveau de la distribution des marqueurs d'accord sur les différentes catégories sémantiques distinguées plus haut (cf. la carte sémantique, section 5) dans les deux corpus sont statistiquement significatives. En d'autres termes, ces données permettent de dire que les participants néerlandophones et francophones n'ont pas recours aux mêmes stratégies pour marquer leur accord dans les débats télévisés.

Or, la différence la plus intéressante réside dans la distribution des deux zones du spectre, l'« en-deçà » et l'« au-delà » de l'accord. En effet, les données permettent de voir que les pourcentages sont plus élevés du côté néerlandophone dans les cas où le MA n'implique pas un accord explicite ou engagé du locuteur. C'est notamment le cas des régulateurs (*mhm*), du marqueur *wel* qui a pour fonction de reporter l'expression de l'opinion (accord ou désaccord) de l'énonciateur ou de marquer un accord « mitigé », soumis à conditions, ou encore, des marqueurs (*d'accord*, *bien*, *ok*, *bon*) qui fonctionnent comme accusé de réception plutôt que de marque d'accord explicite avec l'énoncé du locuteur précédent. À l'inverse, dans les cas où l'expression de l'accord devient plus explicite et où l'engagement du locuteur devient plus fort, c'est du côté francophone que les pourcentages sont généralement les plus élevés. C'est le cas des marqueurs *voilà* et *c'est ça*, qui confirment l'assertion précédente²⁵, ainsi que des marqueurs qui expriment un accord renforcé (p.ex. *bien entendu*) ou superlatif (p.ex. *exactement*).

En regroupant les catégories sémantiques analysées comme se situant « en-deçà » de l'accord, d'une part, et les catégories sémantiques « au-delà » de l'accord, d'autre part, les différences entre les corpus deviennent patentes (tableau 6) :

	Corpus FR		Corpus NL	
MA en-deçà	71	39,7%	105	62,1%
MA au-delà	108	60,3%	64	37,9%
	179	100,0%	169	100,0%

(Chi carré: 17.551; p = 0.00002797)

Tableau 6. Répartition des marqueurs en-deçà et au-delà de l'accord

Les locuteurs francophones manifestent donc une préférence nette pour les marqueurs d'accord allant au-delà du simple accord marqué par 'oui', alors que

²⁵ À faire remarquer que les marqueurs utilisés en néerlandais sont simplement des emprunts du français. Pour *voilà*, il est difficile de trouver un synonyme en néerlandais ; pour *c'est ça*, l'on pourrait songer à *dat is het*, mais le corpus ne contient pas cette expression.

les participants aux débats néerlandophones affichent une préférence claire pour les marqueurs situés « en-deçà » de l'accord et impliquant un engagement moins poussé de la part de l'énonciateur. Ces chiffres montrent que la dimension de la force assertive, qui traduit un engagement verbal plus ou moins fort du locuteur dans la manière dont il interagit avec ses interlocuteurs, s'avère être un paramètre distinctif pour départager le style conversationnel des néerlandophones et des francophones, notamment quand ils se retrouvent dans une situation de « joute verbale publique » qui pourrait bien accentuer les différences entre les deux styles.

6.2.2. Les marqueurs lexico-phrastiques

Rappelons que dans un premier temps nous avons écarté les marqueurs lexico-phrastiques du type *je suis d'accord avec vous, je partage votre avis* pour nous concentrer avant tout sur les marqueurs dits discursifs (adverbes, marqueurs à valeur procédurale) qui demandaient une analyse plus détaillée. Toutefois, comme ces phrases plus ou moins canoniques, composées de matériel lexical expriment l'accord de manière très explicite, elles peuvent constituer un indice supplémentaire. Voici les chiffres :

	Corpus FR		Corpus NL	
MA lexico-phrastiques	34	6,3%	19	4,1%
Autres MA	507	93,7%	440	95,9%
TOTAL	541	100%	459	100%

chi carré = 2.277 ; p= 0.13130564

Tableau 7. Part des MA lexico-phrastiques sur l'ensemble des marqueurs d'accord « effectifs »

Même si ces résultats ne permettent pas de conclure que les différences observées entre le français et le néerlandais sont statistiquement significatives, l'on peut faire observer que la part des marqueurs lexico-phrastiques sur l'ensemble des marqueurs d'accord est plus élevée dans le corpus francophone. Ce constat pourrait confirmer l'idée que les francophones soulignent de manière plus explicite et engagée leur accord dans le débat. Pour en avoir le cœur net, il faudrait augmenter le volume des données moyennant des corpus plus vastes.

6.2.3. Renforcement des marqueurs d'accord

Reste le dernier paramètre, le renforcement des marqueurs du discours. Il s'agit d'un phénomène réputé fréquent en français (de France, cf. Béal 2010). Deux types de situations peuvent être distingués : l'apparition en série de plusieurs marqueurs d'accord (ex. (22), (23)) et le renforcement d'un marqueur par un adverbe ou un autre marqueur du discours (ex. (24), (25)):

(22) oui oui oui bien sûr ok d'accord

(23) voilà c'est ça excellent

(24) mais bien entendu

(25) ben oui

Le tableau 8 représente les données relatives aux deux corpus. Il en ressort que si la grande majorité des marqueurs d'accord n'est pas renforcée dans les deux corpus, la part des MA renforcés est pratiquement trois fois plus élevée dans le corpus francophone (15,3 %) que dans le corpus néerlandophone (5,9 %). Ce résultat confirme que les francophones de Belgique partagent avec les Français la tendance à exprimer leur opinion et, en l'occurrence leur accord, de manière emphatique.

	Corpus FR		Corpus NL	
MA renforcés	79	15,3%	26	5,9%
MA non renfor	436	84,7%	414	94,1%
MA tot	515	100,0%	440	100,0%

Chi carré= 21.565; $p = 0.00000342$

Tableau 8. Part des marqueurs d'accord renforcés

7. Bilan et discussion

Dans ce qui précède nous avons observé sur la base d'un examen d'un corpus comparable quelques différences significatives entre les **styles conversationnels** des néerlandophones et des francophones de Belgique : tandis que les néerlandophones font un usage plus fréquent de marqueurs situés « en-deçà de l'accord » et impliquant un faible degré d'engagement de la part de l'énonciateur pour marqueur leur accord, les francophones recourent nettement plus souvent à des marqueurs situés « au-delà » de l'accord et impliquant un engagement plus prononcé de la part de l'énonciateur. L'usage plus fréquent de marqueurs plus forts est confirmé par l'usage de marqueurs formellement renforcés (redoublement du marquage, ajout d'adverbes, etc.) et dans une moindre mesure par l'emploi plus fréquent d'expressions phrastiques composées de matériel lexical (de manière tout à fait compositionnelle).

Ces observations permettent d'opposer deux styles conversationnels pour ce qui est du marquage de l'accord. Du fait que les participants francophones marquent leur accord de manière plus explicite et plus emphatique, ils font preuve d'un « high involvement style » (Blum-Kulka *et al.* 2002), terme plus approprié ici que celui de style « confrontationnel », étant donné qu'il s'agit du marquage de l'*accord*. Les locuteurs flamands, en revanche, présentent plutôt un « low involvement style » (ou ethos « consensuel », Kerbrat-Orecchioni 2002).

Ainsi, cette étude apporte une nouvelle pièce au dossier qui plaide le rattachement du style – et de l’ethos communicatif – des francophones de Belgique aux francophones de France et celui des néerlandophones au style (et à l’ethos communicatif) des cultures nordiques ainsi qu’anglo-saxonnes. De ce fait, elle confirme les résultats de Tobback (2014), basés sur un ensemble de variables liées à la gestion des tours de parole (durée des pauses, importance du chevauchement, etc.).

Avant de conclure, il convient de revenir sur l’épistémologie de notre démarche et des constats auxquels elle a abouti. Elle prend pour point de départ l’analyse d’un ensemble de phénomènes langagiers récurrents observables et quantifiables. Ces observations contribuent à l’identification de deux *styles conversationnels*, qui subsument un certain nombre de comportements humains observables. Derrière ces styles se trouvent un ensemble de « valeurs » plus ou moins implicites partagées par les membres d’une culture sur la manière dont il faut se comporter sur le plan langagier dans toutes les situations interactionnelles. C’est l’hypothèse (plus abstraite) des **ethos communicatifs**, qui en tant que tels ne sont pas directement observables et dont l’existence doit être inférée de différences liées aux styles conversationnels.

Enfin, il reste à signaler deux extensions souhaitables de la présente étude, qui en même temps en indiquent les limites. D’une part, il faudrait compléter l’étude des marques explicites de l’accord (pragmatiques, lexico-phrastiques) par l’examen de l’ensemble des stratégies (rhétoriques) d’accord et de désaccord déployées par les orateurs, ce qui suppose la prise en compte de mouvements discursifs s’étendant sur plusieurs énoncés/tours de parole. D’autre part, si les résultats obtenus ici s’avèrent significatifs, il convient de rappeler qu’ils ne sont significatifs que pour le type de discours en question. Il reste à voir si le contraste observé dans les débats télévisés se retrouve également dans d’autres contextes de conversation, par exemple des réunions d’entreprise.

Universiteit Antwerpen
Universiteit Gent

ELS TOBBACK
PETER LAUWERS

RÉFÉRENCES

- Béal, Christine 2010. *Les interactions quotidiennes en français et en anglais*. Bern : Peter Lang.
- Blum-Kulka, Shoshana, Menahem Blondheim & Gonen Hachohen 2002. Traditions of dispute: From negotiations of Talmudic texts to the arena of political discourse in the media. *Journal of Pragmatics* 34 (10–11) : 1569–1594.
- Borillo, Andrée 1976. Les adverbes et la modalisation de l'assertion. *Langue française* 30 : 74–89.
- Bruxelles, Sylvie & Véronique Traverso 2001. 'Ben' : apport de la description d'un "petit mot" du discours à l'étude des polylogues. *Marges linguistiques* 2 : 38–55.
- Charlebois, Justin 2009. Language, culture and social interaction. In Samovar, Larry, Richard Porter & Edwin McDaniel (éd.), *Intercultural Communication: A reader*. Wadsworth Cengage. P. 237–243.
- Cysouw, Michael, Martin Haspelmath & Andrej Malchukov (éd.) 2010. *Semantic Maps: Methods and Applications*. *Linguistic Discovery* 8.
- Danjou-Flaux, Nelly 1980. À propos de *de fait, en fait, en effet et effectivement*. *Le Français moderne* 48 : 110–139.
- Delahaie, Juliette 2008. *Français parlés et français enseignés. Analyses linguistiques et didactiques de discours de natifs, de non-natifs et d'enseignants*. Thèse de doctorat. Université Paris-Ouest- Nanterre-La Défense.
- Dervin, Fred 2011. A plea for change in research on intercultural discourses: A "liquid" approach to the study of the acculturation of Chinese students. *Journal of Multicultural Discourses* 6:1 : 37–52.
- Francard, Michel, Geneviève Geron, Régine Wilmet & Aude Wirth 2010. *Dictionnaire des belgicisms*. Paris/Louvain-La-Neuve : De Boeck/Duculot.
- Hambye, Philippe 2005. *La prononciation du français contemporain en Belgique. Variation, normes et identités*. Thèse. Université catholique de Louvain.
- Hofstede, Geert 1997. *Cultures and Organizations: Software of the Mind*. New York: McGraw-Hill.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine 1994. *Les interactions verbales*, tome 3. Paris : Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine 2002. Système linguistique et ethos communicatif. *Cahiers de praxématique* 38 : 35–57.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine 2005. *Le discours en interaction*. Paris : Colin.
- Lauwers, Peter, Gudrun Vanderbauwhede & Stijn Verleyen, 2010. How false friends give true hints about pragmatic markers. *Languages in Contrast* 10/2 : 129–138.
- Minkov, Michael & Geert Hofstede 2014. Clustering of 316 European Regions on Measures of Value: Do Europe's countries have national cultures? *Cross-cultural Research* 48/2 : 144–176.
- Mullan, Kerry, Christine Béal et Bert Peeters 2013. Introduction. In Peeters, Bert, Kerry Mullan & Christine Béal (éd.), *Cross-culturally Speaking Speaking Cross-culturally*. Cambridge : Cambridge Scholars Publishing. P. 1–7.
- Rossari, Corine 2002. Les adverbes connecteurs : vers une identification de la classe et des sous-classes. *Cahiers de linguistique française* 24 : 11–43.
- Rossari, Corine 2008. Le fonctionnement dialogique de quelques connecteurs argumentatifs. In Birkelund, Merete, Maj-Britt Mosegaard Hansen & Coco Norén (éd.), *L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølle à l'occasion de ses soixante ans*. Berne : Peter Lang. P. 361–375.
- Schegloff, Emanuel A. 2000. Overlapping talk and the organization of turn-taking for conversation. *Language and Society* 29 : 1–63.
- Stadler, Stefanie 2006. *Multimodal (Im)politeness: The Verbal, Prosodic and Non-Verbal Realization of Disagreement in German and New Zealand English*. PhD thesis. University of Auckland & Hamburg.
- Stadler, Stefanie 2013. Televised political discourse in New-Zealand. *World Englishes* 32/2 : 243–260.
- Tobback, Els 2014. À chacun son tour. Analyse comparative des styles conversationnels des néerlandophones et des francophones de Belgique dans des débats télévisés. *Revue canadienne de linguistique* 59/3 : 1001–1022.

